

Projet Pédagogique Accueil de Loisirs

Vacances d'été

"CASTIDROLE"

183 Rue de l'Ancienne Gare
47330 Castillonnès

Mise à jour : Juin 2022

TÉL : 05 53 36 93 11

castidrole@orange.fr

I Présentation de l'association ADMR (aide à domicile en milieu rural)	3
II L'accueil de loisirs « CASTIDROLE »	4
IV Objectifs généraux	5
V L'aménagement de l'espace	6
VII Les règles de vie	7
VIII Conseil de groupe et conseil de délégués	7
IX Les Coachs	7
X Les moments clés de la journée	8
1) <i>L'accueil du matin</i>	8
2) <i>Le repas</i>	8
3) <i>Le Temps calme</i>	8
4) <i>La sieste</i>	9
5) <i>Le Goûter</i>	9
6) <i>L'animation 17h à 17h45 : le jeu du soir</i>	9
7) <i>L'accueil du soir</i>	9
8) <i>Foire aux activités</i>	9
XI Les activités	10
XII Les camps	10
XIII L'équipe d'animation	11
XIV Les réunions	11
XV Une semaine type	12
XVI Annexe 1 : Le conseil de groupe	13

I Présentation de l'association ADMR (aide à domicile en milieu rural)

L'ADMR est un réseau d'associations loi 1901 du secteur sanitaire et social qui gère des services à domicile. Son activité se déploie dans quatre grands domaines :

- l'aide à la vie quotidienne
- l'action socio-éducative
- la santé
- le développement local

L'ADMR de Castillonès est créée en janvier 1961, à l'initiative des habitants pour répondre aux attentes de la population.

Ses missions :

- Recruter et employer le personnel d'intervention : aides à domicile, techniciennes d'intervention sociale et familiale, aides soignantes, autres...
- Mettre en place et gérer des services à domicile adaptés aux attentes des besoins de la société civile : célibataires, familles, personnes âgées, personnes handicapées, malades.
- Favoriser la création du lien social et l'intégration des personnes ou familles en difficulté.
- Etre à l'écoute des besoins du territoire dans le cadre de son développement

Ainsi l'action de l'association ADMR contribue :

- au bien être à domicile pour tous
- à la promotion des individus, au développement de leur autonomie
- à la création d'emplois de proximité
- à l'animation locale

En septembre 1991, l'association fait un constat : pendant la période scolaire il n'y a pas d'accueil de l'enfant sur Castillonès. L'ADMR veut ainsi améliorer et développer le service aux familles en prenant en charge l'aménagement du temps libre de l'enfant, ce qui permet d'intervenir à l'extérieur de la cellule familiale.

C'est ainsi que fut créé, en septembre 1991, le centre de loisirs des « Mercredis Récréatifs ». Depuis août 2007 l'accueil de loisirs s'appelle « CASTIDROLE » voté à l'unanimité par les enfants.

Ces services s'adressent à différents publics : nous pouvons intervenir dans le cadre d'agréments de la naissance à l'accompagnement de la fin de vie. L'association est créée autour du service famille qui est aujourd'hui très actif :

♦ **Service TISF** (Technicienne d'intervention sociale et familiale) : service intervenant auprès des familles en très grandes difficultés psychologiques et sociales et auprès d'enfants en danger.

♦ **Service portage des repas**

♦ **Services d'aide à domicile** : aide ménagère personnes âgées, aide ménagère famille, mandataire et prestataire, auxiliaire de vie, service petits travaux intérieurs et extérieurs.

♦ **Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)**

- **Accueil de Loisirs** : service à l'extérieur du domicile pour une aide à la socialisation de l'enfant et un éveil hors du temps scolaire.
- **Accueil Périscolaire** : service avant et après l'école qui concourt au meilleur équilibre de l'effort des enfants et prolonge, au-delà du temps scolaire, la prise en charge des enfants.
- **Le CLAS** : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

II L'accueil de loisirs « CASTIDROLE »

« Nous accueillons les enfants à partir de la première inscription dans un établissement scolaire jusqu'à leurs majorité » obligation légale. Sachant que les plus de 12 ans sont surtout présents pendant les minis camps et/ou les sorties.

Afin de répondre au besoin des familles (fermeture des crèches, congés des nounous...), les plus petits peuvent être accueillis l'été précédant leur rentrée scolaire. Pour ce faire l'enfant doit être inscrit dans un établissement scolaire et faire sa rentrée en septembre. Tout enfant inscrit pour le mois de janvier de l'année scolaire en cours ne sera pas accepté à l'accueil de loisirs.

L'ADMR Castidrole souhaite favoriser l'accès des enfants à besoin spécifique ou les enfants en situation de handicaps en les intégrant à l'accueil de loisirs et périscolaire. L'association permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil de loisirs possède des locaux propres à l'accueil de l'enfant. Il est implanté « 183 rue de l'ancienne gare », à proximité du centre ville et des installations municipales (salle de judo, piscine, terrain de tennis, salle polyvalente, parcours de santé).

L'accueil de loisirs est ouvert tous les jours pendant la période scolaire de 7h30 à 12h et de 14h à 19h.

Il est ouvert en continu pendant les vacances de 7h30 à 18h30 ; les mercredis de 7h30 à 19h.

Une permanence est organisée, pour l'information des parents, tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, par la directrice ou un animateur.

Le fonctionnement de l'accueil respecte et s'adapte au rythme de chacun (différent selon la tranche d'âge ou les personnalités).

III Provenance des enfants

La plupart des enfants viennent de l'ancienne Communauté de Communes de Castillonnès.

Depuis la création de la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord nous accueillons tous les enfants de ce territoire.

Pour les enfants domiciliés hors communauté l'inscription n'est effective qu'après autorisation de la Présidence de la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord.

Nous accueillons également les enfants de l'ancienne Communauté de Communes du Pays Issigeacois, c'est-à-dire les enfants scolarisés dans les écoles de Faux et Issigeac pour la plupart.



IV Objectifs généraux

Le projet pédagogique se veut d'être en conformité avec le projet éducatif validé par la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord.

- ✧ Prendre en compte chaque enfant comme une personne à part entière
 - Il faut prendre en compte l'histoire personnelle et répondre aux besoins spécifiques de chacun
 - Permettre à tous les enfants d'avoir ses convictions et veiller à ce quelles soient respectées par tous
 - Permettre et aider l'enfant à exprimer ses émotions
 - Veiller à ce que l'enfant qui a besoin d'un soutien affectif, puisse le trouver auprès de l'animateur ou d'une autre personne à l'intérieur de la structure.
 - Aider les enfants à accepter les différences de chacun, qu'elles soient physiques, idéologiques ou autres.

- ✧ Respecter les rythmes individuels de chaque enfant
 - S'adapter au fonctionnement de chaque enfant, par rapport à son âge et à ses facultés
 - La sieste sera proposée aux petits tous les après midis
 - Les enfants qui expriment le besoin de se reposer pourront le faire à tout moment de la journée
 - L'équipe d'animation fonctionne suivant l'âge des enfants, pour leur proposer des activités, permettant de garder certains repères et de respecter les capacités de chacun
 - Une journée type est utilisée par l'équipe d'animation dans le but organisationnel, mais elle pourra être modelée suivant les rythmes et le envies de chaque groupe
 - L'animateur sera vigilant quant à la fatigue des enfants

- ✧ Entraînement à la vie collective et démocratique
 - Apprendre à vivre ensemble
 - Respecter les règles d'hygiène
 - Ranger après et pendant les activités et les repas
 - Développer l'entre aide et la solidarité

- ✧ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie
 - Permettre l'accès autonome aux jeux, aux livres et aux matériels de dessin
 - Aider l'enfant à devenir plus autonome pendant le repas, aux toilettes, pendant les jeux et les activités
 - Laisser l'enfant s'exprimer et donner son avis

- ✧ Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs
 - Rechercher des activités que les enfants n'ont jamais pratiquées ou ne pratiquent que rarement et leur donner le choix
 - Plusieurs ateliers d'activités simultanés seront proposés au choix des enfants
 - Possibilité de coopérer autour d'un projet commun où chacun trouve sa place

✧ Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter générations, les partenariats divers, les échanges de savoir. Apprendre à partager, d'être à l'écoute de l'autre

- Négocier les règles de la vie quotidienne et les respecter tout au long du séjour
- Proposer des activités basées sur la solidarité
- Organiser des modes de prise de décisions collectives (conseils de groupe 1 fois par semaine)
- Organiser des rencontres inter centres

✧ Associer les parents, renforcer les liens avec les familles

- Organiser un accueil convivial
- Mise en place d'un tableau d'information
- Rester à l'écoute des familles lors des rencontres personnelles ou individualisées avec l'équipe et la direction

V L'aménagement de l'espace

Chaque groupe possède un espace bien à lui, aménagé en fonction de l'âge et de leur possibilité

- L'espace des plus petits (PS, MS), au rez-de-chaussée du bâtiment principal
- L'espace des moyens petits (GS, CP et CE1) sous le préau
- L'espace des moyens grands (CE2 et CM1) dans l'algéco
- L'espace des grands (à partir de CM2 jusqu'au collège) à l'étage du bâtiment principal

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux livres et au matériel de dessin.

Différents coins sont mis en place afin de faciliter les activités et permettre l'autonomie.

L'affichage est organisé autour de différents espaces : l'information, l'exposition, l'expression.

VI Transport et l'accueil relais entre Issigeac/Plaisance/Castillonnès

Les enfants sont accueillis le matin à l'accueil relais d'Issigeac (salle de la garderie scolaire) par un animateur à partir de 8h, puis transportés par autocar jusqu'à Castillonnès, sous la surveillance d'animateur de CASTIDROLE. L'accueil peut être organisé à partir de 7h30 seulement sur demande une semaine avant le début des vacances.

En fin d'après-midi, ils seront ramenés, toujours en autocar et sous la surveillance d'un animateur de CASTIDROLE, jusqu'à l'accueil relais.

L'accueil relais d'Issigeac a lieu de **8h à 8h30 le matin** et de **17h30 à 18h30 le soir**.

Les horaires du bus sont les suivants :

- Matin 08h30 : Départ de l'accueil relais d'Issigeac, 08h45 : Arrêt à la mairie de Plaisance (5mn), 09h00 : Arrivée à l'accueil de loisirs
- Soir 17h30 : Départ de l'accueil de loisirs, 17h45 : Arrêt à la mairie de Plaisance (5mn), 17h50 : Arrivée à l'accueil relais d'Issigeac

VII Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants.

Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement et sont expliquées aux nouveaux enfants.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des conseils de groupes.

VIII Conseil de groupe et conseil de délégués

Le conseil de groupe a lieu en fin de matinée le vendredi. Il réunit les enfants et les animateurs de chaque groupe pendant un temps d'échange, de parole et d'écoute.

C'est le moment de la prise de décisions concernant la vie du centre.

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants, et enfants/adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Afin de faciliter la rédaction du conseil de groupe et d'aborder les mêmes thèmes, les animateurs ont mis en place un tableau pré rempli (voir annexe). En fonction des groupes et âges, ce tableau est rempli par les enfants avec des gommettes de couleur par exemple ou par l'animateur qui fait un résumé.

Lors de ce conseil un délégué est désigné, il sera chargé de faire un bilan à la directrice lors du conseil de délégué qui aura lieu le vendredi en début d'après midi.

IX Les Coachs

L'identification des coachs se fait à l'aide d'un badge, l'animateur fera en sorte que cela ne soit pas toujours les mêmes enfants qui soient désignés, le but étant que chaque enfant soit coach sur une période (mercredis, petites vacances, été...).

Ils ont pour mission :

- aider l'animateur tous au long de la journée afin de rappeler les consignes,
- aider pour les activités,
- expliquer aux nouveaux arrivants le fonctionnement du centre.

Les coachs ont un rôle de médiateur (relais entre enfant et animateur, entre enfant/enfant), et de meneur.

Cela permet à l'enfant coach de se sentir valorisé, investit d'une mission, cela permet également de faire remonter des éléments qui auraient pu passer inaperçus par les animateurs.

X Les moments clés de la journée

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

1) L'accueil du matin

L'accueil du matin entre 7h30 et 9h. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et ses animateurs. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de personnaliser l'accueil. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec les enfants, jouer, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouveaux enfants et de leurs expliquer le fonctionnement et le déroulement de la journée.

2) Le repas

Nous voulons faire du repas un moment convivial et calme

C'est un moment privilégié entre les enfants et les animateurs (discussions, échange d'idées, de vécu, d'expériences). On respectera les rythmes de chacun. On apprendra à l'enfant à respecter la nourriture et à se rendre responsable.

Le repas pourra être aussi un moment d'éducation :

- à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)
- aux goûts

Départ différé en fonction des groupes à la cantine. A 11h45 groupe des plus petits et moyens petits et à 12h groupes des moyens grands et grands. Passage aux toilettes avant le départ et lavage des mains

Chaque groupe est placé et défini lors de l'appel du matin = pas de brassage de groupe. Utilisation des 2 réfectoires et espacent au maximum les tables =

Pendant le repas ce sont les animateurs qui servent les enfants.

A la fin du repas les enfants sont conviés à ranger les assiettes en respectant bien le tri sélectif. Différents seaux sont mis à disposition pour les animaux (poules, chèvres), poubelle normale ou plastic

3) Le Temps calme

Après le repas les enfants passeront du temps à l'extérieur afin de se défouler, ce moment est géré par l'animateur il peut aller de 15 à 30mn en fonction de plusieurs paramètres, l'excitation des enfants, le temps à l'extérieur, ou encore de la demande des enfants eux mêmes. Puis vient alors le temps calme.

Après le repas de midi, les enfants ont besoin d'un point de vue «physiologique» de rester au calme, permettant de faciliter la digestion d'une part, et de l'autre de faire une pause afin de pouvoir reprendre de l'énergie. Le temps calme peut être variable suivant les besoins de chacun, l'animateur doit rester vigilant.

L'aménagement du centre prévoit des espaces dédiés à ces moments de la journée (bibliothèque avec chauffeuses, ludothèque, jeu de construction, dessins libres...)

L'organisation du temps calme est adaptée au rythme de la journée et aux conditions climatiques.

Départ vers l'accueil de loisirs les petits et moyens petits 13h15/30 qui font la sieste.

Les autres enfants restent par groupe sur les différents plateaux de l'école. Lavage des mains avant le retour à l'accueil de loisirs.

4) La sieste

Le temps de repos que représente la sieste se déroule en début d'après midi dans une salle aménagée spécialement avec une douzaine de lits. L'enfant pourra se détendre grâce à une histoire ou de la musique douce. Il ne s'agit pas d'un temps obligatoire, même les plus grands peuvent y venir.

Les enfants participent à la sieste s'ils en ressentent le besoin. L'animateur sera présent afin de rassurer l'enfant et pour veiller à sa sécurité affective.

5) Le Goûter

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes pour un moment convivial.

Il permet le lien entre le temps des activités précédentes et la fin de journée.

Le goûter se prend par groupe si possible à l'extérieur tout en respectant les mesures hygiènes. Chaque panière est préparée par la direction, les coachs rangent le goûter. Attention au tri sélectif

6) L'animation 17h à 17h45 : le jeu du soir

Cette animation réunit tous les groupes afin de faciliter le départ échelonné des enfants, l'accueil des familles et de garantir une surveillance-sécurité sans faille face aux « allers-venus » des adultes venant chercher leur enfant.

A partir de 17h tous les groupes se retrouvent dans la zone de regroupement, pour la danse, le chant et petits jeux micro. A 17h20 Appel pour le bus d'Issigeac. Dès que le bus est parti proposition de jeu du soir avec 2 groupes.

7) L'accueil du soir

C'est un accueil que l'on doit privilégier avec les parents, cela permet de les rassurer sur la journée mais aussi de les informer.

Un animateur sera responsable de cet accueil. Il aura à sa disposition le cahier de liaison que les autres animateurs auront préalablement rempli lors du goûter pour signaler tout problème, ou toute information utile pour les parents sur la journée de leurs enfants.

8) Foire aux activités

Durant l'été, un mardi sur deux (19/07, 02/08, 16/08, 30/08) après midi, chaque animateur propose une activité. Tous les enfants participent à cette foire. Ils sont libres de choisir leurs activités suivant les places disponibles dans chaque stand. Il est important que toutes les tranches d'âge soient mélangées.

Certains mardis, des thèmes sont définis : foire aux activités sportives, graphiques, jeux de sociétés.

C'est un temps qui permet de rencontrer les animateurs travaillant sur les autres groupes, de favoriser l'entraide des plus grands vers les plus jeunes, et qui favorise la convivialité et la créativité. Ainsi, les frères et sœurs peuvent se retrouver et partager une activité ensemble.

XI Les activités

Les activités seront mises en place pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Les groupes fonctionnent par tranche d'âge.

Les animateurs permettront aux enfants la découverte de nouvelles activités, d'être plus autonomes, d'exprimer leurs choix.

Les animateurs devront préparer toutes les activités, les plannings seront réalisés par tranches d'âge.

Dans toutes activités, chaque animateur doit exploiter au maximum sa personnalité.

Toutes les activités doivent commencer et terminer à l'heure.

Le rangement doit se faire avec les enfants.

Les différents domaines d'activités :

- Activités manuelles (peinture, peinture sur bois, matériel de récupération, masques, gravure, moulages, poterie, sculpture...)

- Activités physiques, de plein air et de pleine nature (natation, vélo, canoë kayak, escalade, randonnées en montagne et campagne, équitation, camping dans et hors du département, camps de proximité, rencontre inter centre, visite de musées et sites).

- Activités techniques et de découvertes scientifiques (modélisme, photo, vidéo, activités autour du vent, de l'eau et des énergies, ...)

- Activités d'expressions (chants, danses, rythmes, théâtre, mimes, marionnettes, spectacles, jeux de lecture et d'écriture)

- Activités autour du livre (bibliothèque du centre, accès informel et animations, bibliothèque municipale, animations autour de la presse, réalisation du journal du centre, activité autour du conte, roman photo)

- Activités d'apprentissage de la vie démocratique (foire aux activités, journal écrit du centre, conseil des groupes, conseil des délégués)

XII Les camps

Chaque année, plusieurs séjours courts sous tente (d'une durée d'1 à 5 nuits) sont organisés en rapport avec le projet d'animation défini pour l'année.

Organiser un mini-camp de plusieurs jours à la découverte du territoire environnant offre de nombreuses potentialités éducatives : se construire avec les autres dans un environnement inconnu, s'émerveiller des richesses de la nature, découvrir son territoire et sa culture, apprendre à se débrouiller, coopérer en groupe, appréhender la complexité du monde, faire des rencontres, se dépenser physiquement...

Ces séjours concernent toutes les tranches d'âges. Les attentes des enfants sont primordiales à l'organisation et au bon déroulement du séjour.

Un protocole de camp, mis en place par et pour les animateurs, rappelle les conditions d'hébergement, d'organisation générale, d'hygiène, ainsi que le matériel nécessaire à la vie sous tente (inventaire).

L'équipe, garante de la qualité du séjour, assure ainsi :

- les rythmes et les besoins des enfants et des jeunes ;
- l'organisation de la vie quotidienne, l'équilibre alimentaire et la préparation des repas ;
- les règles de sécurité ;
- l'utilisation de matériels spécifiques ;
- la gestion d'un budget

XIII L'équipe d'animation

La directrice, elle a comme fonction :

- l'élaboration du projet pédagogique
- la préparation et la conduite des réunions
- l'animation de l'équipe
- la gestion financière, matérielle et administrative
- les relations avec les différents partenaires
- les relations avec les familles
- la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- l'épanouissement des animateurs

Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants

Elle rend compte de son travail au Président de l'ADMR.

Les animateurs, ils ont pour fonction :

- l'animation des différents moments de la journée
- l'accueil des enfants
- la préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- ils sont garants du respect des lieux et du matériel
- ils sont garants de l'application des règles de vie
- ils sont garants de l'application du règlement intérieur
- ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique
- ils sont présents aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan

Les animateurs sont autonomes et tenus responsables dans leurs activités et dans leurs groupes.

Ils prépareront les plannings ainsi que les activités de leur groupe pendant les réunions (en les faisant valider par avance à la direction).

Chacun devra se sentir responsable de ses faits et gestes et de sa tenue (comportement et vestimentaire) au sein de l'accueil.

XIV Les réunions

L'équipe se réunit une fois par semaine le jeudi matin pendant la période scolaire ; pendant les vacances tous les lundis à partir de 18h30 afin :

- d'analyser son travail en référence au projet pédagogique
- d'amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs
- de préparer les activités
- de mettre en place des projets
- d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

Une bonne réunion d'animateur doit être basée sur des échanges, de la communication, de la franchise, de l'évaluation des propositions, de l'écoute.

La directrice et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par la directrice.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues et documentations pédagogiques, réglementations, livres personnels de chaque animateur, dossiers sorties et camps...).

Chacun est garant de la mise à jour, du rangement et du respect de ces outils de travail.

XV Une semaine type

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	Accueil et jeux libres				
9h	Regroupement + danse et chanson de l'été + appel				
9h30	Règles de vie + Désignation des Coachs + Explication de la journée + Animation fil rouge				
10h	Activités sportives	Activités sportives	Activités sportives	Activités sportives	Activités sportives
11h	Animations	Animations	Animations	Animations	Conseil de groupe
12h	Repas				
13h15	Temps calme - 6 ans temps de repos				
14h30	Animations	Animations	Animations	Animations	Conseil de délégués
					Animations
15h30	Jeux extérieurs et/ou sportifs	Jeux extérieurs et/ou sportifs	Jeux extérieurs et/ou sportifs	Jeux extérieurs et/ou sportifs	Jeux extérieurs et/ou sportifs
16h30	Goûter				
17h15 18h	Jeux du soir				
18h 18h30	Départ échelonné et jeux libres				
18h30	Rangement et fermeture du centre				

Cette grille hebdomadaire d'animation a pour objectif de :

- mieux harmoniser l'animation inter groupe
- mieux respecter les rythmes biologiques des enfants
- aider l'équipe à planifier son programme en évitant les recouvrements ou les incompatibilités horaires dans les animations qui s'adressent à l'ensemble des groupes de l'accueil

Cette grille fonctionne pour les périodes de vacances.

Pour les mercredis, une période de 5 mercredis est pensée comme une semaine pleine.

XVI Annexe 1 : Le conseil de groupe

Date :

Groupe :

Délégués :

	Très bien	Bien	Bof Bof	Nul	Proposition et/ou pourquoi ?
Dans notre groupe					
Relation enfants/enfants					
Relation enfants/animateurs					
Les activités de la semaine					
L'organisation du groupe					
Au centre					
Relation Enfants/Enfants					
Relation Enfants/Animateurs					
Relation Enfants/Direction					
Relation Enfants/Personnel Cantine					
Jeux du soir					
Foire aux activités					
Les repas					
Le temps calme					

XVII Le thème de l'été 2022 : Castidrole improvise son cinéma !

Castillonnès organise son premier festival du film pour du 9 au 18 septembre 2022.

Evènement culturel important, le programme est riche : 10 jours d'expositions, de concerts, de films.

Nous avons la chance d'avoir un cinéma associatif Ciné 4, qui est l'un des plus anciens cinéma de France.

Sont prévus : atelier d'improvisation dédié aux écoles, collège et accueil de loisirs présenté par le comédien Pascal Destal, un atelier artistique Jacques Tati pour les enfants présenté par Louise Deschamps, des ateliers d'écriture de scénarios.

Castidrole tient à être un partenaire majeur de ce festival car nous avons la conviction que le cinéma n'est pas qu'un simple divertissement mais aussi un art, vecteur de culture, de communication, de message.

Quelques objectifs pédagogiques :

- Développer l'esprit d'équipe.
- Favoriser l'implication, trouver sa place dans une équipe.
- Développer la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but.
- Rechercher, traiter des informations.
- Développer l'expression et la communication.
- Proposer ses idées.
- Appliquer des consignes précises.